

## **PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 DÉCEMBRE 2009**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE du conseil municipal de la Ville de Mascouche tenue le 21 décembre 2009 à 18 h au 3038, chemin Sainte-Marie, Mascouche.

Sont présents :

Sous la présidence de	monsieur le maire Richard Marcotte
District 1, Louis-Hébert	monsieur le conseiller Normand Pagé
District 3, Le Gardeur	monsieur le conseiller Jacques Tremblay
District 4, La Vérendrye	monsieur le conseiller Donald Mailly
District 5, Du Coteau	monsieur le conseiller Sylvain Picard
District 7, Du Rucher	madame la conseillère Nathalie Filion
District 8, Du Manoir	madame la conseillère Denise Paquette

Autres présences :

Directeur général	monsieur Luc Tremblay
Directrice générale adjointe	madame Isabella Cellini
Trésorier	monsieur Michel Gobeil
Greffier et directeur des services juridiques	monsieur Yvan Laberge

Ont motivé leur absence :

District 2, Laurier	Madame la conseillère Lise Gagnon
District 6, Des Hauts-Bois	Madame la conseillère Chantal Laurin

### **LA SÉANCE EST MAINTENANT OUVERTE.**

091221-1

### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par madame la conseillère Denise Paquette appuyé par monsieur le conseiller Donald Mailly

#### **ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

D'adopter l'ordre du jour de la séance reproduit ci-dessous :

1. Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 21 décembre 2009
2. Dépôt du deuxième rapport semestriel du trésorier et approbation des amendements budgétaires proposés dans ce rapport
3. Avis de présentation d'un règlement concernant la régie interne du conseil municipal
4. Approbation d'une convention de prise de possession préalable avec autorisation de travail et entente sur les modalités de l'acquisition d'une partie du lot 2 023 805 requise pour la réalisation des travaux de prolongement de l'avenue de l'Esplanade, ordonnés par le règlement numéro 1117 et autorisation au maire et au greffier de signer l'acte qui sera préparé par le notaire René Gadoury pour donner suite à cette convention
5. Rapport du maire sur la situation financière de la Ville

6. Approbation du contrat à intervenir entre la Ville et monsieur Claude Lachapelle par lequel la Ville retient les services de monsieur Lachapelle à titre de chef de cabinet du maire
7. Approbation du contrat à intervenir entre la Ville et monsieur Dominic André Le Page par lequel la Ville retient les services de monsieur Le Page à titre d'attaché politique au cabinet du maire
8. Révision du fonctionnement des services et de l'organisation du travail

ADOPTÉE

091221-2

**DÉPÔT DU DEUXIÈME RAPPORT SEMESTRIEL DU TRÉSORIER  
ET APPROBATION DES AMENDEMENTS BUDGÉTAIRES  
PROPOSÉS DANS CE RAPPORT**

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance du deuxième rapport semestriel du trésorier du 23 novembre 2009 conformément à l'article 105.4 de la *Loi sur les cités et villes*;

Il est proposé par monsieur le conseiller Donald Mailly appuyé par monsieur le conseiller Normand Pagé

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

- 1° De prendre acte du deuxième rapport semestriel du trésorier;
- 2° D'approuver les amendements budgétaires proposés dans ce rapport.

ADOPTÉE

091221-3

**AVIS DE PRÉSENTATION D'UN RÈGLEMENT CONCERNANT  
LA RÉGIE INTERNE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le conseiller Normand Pagé donne avis qu'un règlement concernant la régie interne du conseil municipal sera présenté pour adoption, lors d'une prochaine séance du conseil.

091221-4

**APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PRISE DE  
POSSESSION PRÉALABLE AVEC AUTORISATION DE TRAVAIL  
ET ENTENTE SUR LES MODALITÉS DE L'ACQUISITION D'UNE  
PARTIE DU LOT 2 023 805 REQUISE POUR LA RÉALISATION  
DES TRAVAUX DE PROLONGEMENT DE L'AVENUE DE  
L'ESPLANADE, ORDONNÉS PAR LE RÈGLEMENT NUMÉRO  
1117 ET AUTORISATION AU MAIRE ET AU GREFFIER DE  
SIGNER L'ACTE QUI SERA PRÉPARÉ PAR LE NOTAIRE RENÉ  
GADOURY POUR DONNER SUITE À CETTE CONVENTION**

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance de la convention de prise de possession préalable avec autorisation de travail et entente sur les modalités de l'acquisition par la Ville d'une partie du lot 2 023 805 à intervenir entre la Ville et 9212-9667 Québec inc. pour la réalisation des travaux de prolongement de l'avenue de l'Esplanade ordonnés par le règlement numéro 1117;

Il est proposé par monsieur le conseiller Donald Mailly appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Picard

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

1° D'approuver la convention précitée et d'autoriser le maire et le greffier à la signer;

2° D'autoriser le maire et le greffier à signer l'acte qui sera préparé par le notaire René Gadoury pour donner suite à cette convention.

**ADOPTÉE**

091221-5

**RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE**

ATTENDU QUE monsieur le maire a, au cours de la présente séance, fait rapport sur la situation financière de la Ville conformément à l'article 474.1 de la *Loi sur les cités et villes*;

Il est proposé par madame la conseillère Denise Paquette appuyé par madame la conseillère Nathalie Filion

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

1° De prendre acte du rapport précité du maire sur la situation financière de la Ville contenu dans le document ci-joint intitulé « Rapport du maire sur la situation financière prononcé le 21 décembre 2009 »;

2° De décréter que le texte du rapport du maire sur la situation financière de la Ville soit publié dans le journal local.

**ADOPTÉE**

091221-6

**APPROBATION DU CONTRAT À INTERVENIR ENTRE LA VILLE ET MONSIEUR CLAUDE LACHAPPELLE PAR LEQUEL LA VILLE RETIEN LES SERVICES DE MONSIEUR LACHAPPELLE À TITRE DE CHEF DE CABINET DU MAIRE**

Il est proposé par madame la conseillère Nathalie Filion appuyé par monsieur le conseiller Donald Mailly

1° D'embaucher monsieur Claude Lachapelle à titre de chef de cabinet du maire pour la période du 4 janvier 2010 au 23 décembre 2011 et selon les termes et

conditions du contrat de travail dont copie est annexée à la présente résolution sous la cote « A » pour en faire partie intégrante;

2° D'autoriser le maire et le greffier à signer, pour et au nom de la Ville, ce contrat de travail.

Tous les membres du conseil votent en faveur de la proposition à l'exception de Monsieur le conseiller Jacques Tremblay qui vote contre. En conséquence, la proposition est adoptée à la majorité des voix.

**ADOPTÉE**

091221-7

**APPROBATION DU CONTRAT À INTERVENIR ENTRE LA VILLE ET MONSIEUR DOMINIC ANDRÉ LE PAGE PAR LEQUEL LA VILLE RETIEN LES SERVICES DE MONSIEUR LE PAGE À TITRE D'ATTACHÉ POLITIQUE AU CABINET DU MAIRE**

Il est proposé par madame la conseillère Nathalie Filion appuyé par monsieur le conseiller Donald Mailly

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

1° D'embaucher monsieur Dominic André Le Page à titre d'attaché politique au cabinet du maire pour la période du 4 janvier 2010 au 23 décembre 2011 et selon les termes et conditions du contrat de travail dont copie est annexée à la présente résolution sous la cote « A » pour en faire partie intégrante;

2° D'autoriser le maire et le greffier à signer, pour et au nom de la Ville, ce contrat de travail.

**ADOPTÉE**

091221-8

**RÉVISION DU FONCTIONNEMENT DES SERVICES ET DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL**

CONSIDÉRANT le mandat confié à la Direction générale et au Service des ressources humaines par la résolution 091123-25;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de réviser le fonctionnement des services et l'organisation du travail;

CONSIDÉRANT le rapport préparé par la Direction générale et le Service des ressources humaines, portant sur la révision du fonctionnement des services et l'organisation du travail du 18 décembre 2009;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jacques Tremblay appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Picard

**ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

1° D'approuver le rapport du 18 décembre 2009 de la Direction générale et du Service des ressources humaines portant sur la révision du fonctionnement des services et l'organisation du travail;

2° D'autoriser la Direction générale et le Service des ressources humaines à mettre en place les mesures nécessaires pour réaliser certains changements dans le fonctionnement des services et l'organisation du travail, conformément au rapport précité;

3° D'approuver le nouvel organigramme de la Ville contenu dans ce rapport.

**ADOPTÉE**

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

18 h 14 à 18 h 16.

### **PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL**

Conformément au calendrier des séances du conseil pour l'année 2010 adopté par la résolution 091123-13, la prochaine séance ordinaire du conseil sera tenue le 18 janvier 2010 à compter de 19 h 30.

091221-9

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

ÉTANT 18 h 17

Il est proposé par monsieur le conseiller Normand Pagé appuyé par madame la conseillère Denise Paquette

### **ET RÉSOLU UNANIMEMENT :**

De lever la présente séance.

**ADOPTÉE**

---

Richard Marcotte, maire

---

Yvan Laberge, greffier et directeur  
des services juridiques